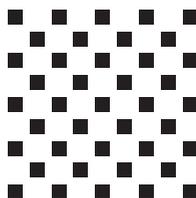
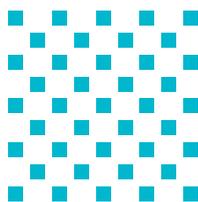
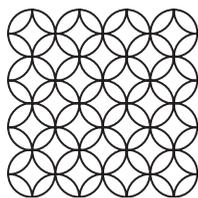


PROJET

STRATÉGIQUE

2019 - 2021



 **Gironde**
c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



ÉDITO

RÉAFFIRMER NOTRE ENGAGEMENT

Alain CHARRIER
Président

Le CAUE, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, a initié en 2017 une grande enquête auprès des collectivités et de ses partenaires girondins afin de mieux répondre à leurs attentes et anticiper les évolutions à venir.

Cette dernière a permis d'identifier plusieurs problématiques dont celles des déséquilibres territoriaux, des disparités de moyens et des processus de dégradation des patrimoines et des conditions de vie. Ces attentes nous invitent à prendre position sur les défis de demain.

Face à ces constats, le CAUE réaffirme plus que jamais sa mission de service public sur l'ensemble du territoire girondin, afin de garantir un accompagnement équilibré et sur mesure. Grâce au mécanisme vertueux de la péréquation, garantie d'une complémentarité entre rural et urbain, les actions menées par le CAUE auprès de tous les territoires girondins n'en sont que plus précieuses.

Fort de ses 40 années de présence sur le département, le CAUE porte une parole engagée sur les grands enjeux contemporains pour aider les décideurs à se positionner.

Cela se traduit au quotidien, d'une part, par un investissement dans la réflexion préparatoire à la décision publique sur le long terme et en réaffirmant nos valeurs de conseil, et d'autre part, par des expérimentations, laboratoires de « bonnes pratiques. Tel est le sens de notre action, tel se définit l'ADN du CAUE !

Penser local, sobre et solidaire : trois défis majeurs sur lesquels nous nous engageons avec conviction, au service de la qualité d'usage, pour les prochaines années.

QUI SOMMES-NOUS ?

Le CAUE au regard de la loi

Créé par le Conseil Général de la Gironde en 1979, suite à la loi sur l'Architecture de 1977, le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Gironde (CAUE)** a pour mission la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Il assure sur tout le territoire girondin, à la fois une offre technique, pédagogique et culturelle, dans la conduite de ses missions assignées par la loi : conseiller, former, informer et sensibiliser tous les acteurs et citoyens d'un territoire à la qualité du cadre de vie.

Association de droit privé, indépendante de toute administration, le CAUE est **chargé d'une mission de service public au profit de tous.**

Ses missions fondamentales ont été élargies dans le cadre de la loi SRU de 2000, puis dans le cadre de la loi sur la transition énergétique de 2015 qui inscrit le CAUE dans le code de l'environnement et dans celui de l'énergie.

Pour mutualiser ses outils, le CAUE de la Gironde fait partie de l'Union Régionale des CAUE Nouvelle-Aquitaine (URCAUE) et adhère à la Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE) dont le rôle est la représentation auprès des instances nationales et européennes.

Le CAUE de la Gironde est financé par la part départementale de la Taxe d'Aménagement (TA), prélevée sur les permis de construire ou d'aménager, témoignant du lien direct au citoyen. Le Conseil départemental fixe, par délibération, le taux de répartition de la part départementale entre CAUE et Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Une structure originale

Si en 1977 l'idée de créer un organisme original de par son statut, ses missions et sa gouvernance dans le paysage institutionnel était novatrice, elle n'en demeure plus que jamais d'actualité.

Véritable organisme d'interface entre élus, techniciens, particuliers et professionnels au service de la qualité du cadre de vie, le CAUE fait preuve d'une capacité d'adaptation permanente.

NOS MISSIONS FONDAMENTALES

Les missions du CAUE sont insécables et au nombre de 4



CONSEILLER

- / **Les particuliers** dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme, pour tout projet relatif à leur cadre de vie (aménagement, construction, extension ou rénovation).
- / **Les collectivités** en matière de bâti, d'espaces publics, de paysage, d'urbanisme et d'environnement.



FORMER

- / **Les élus locaux et les services techniques**, les acteurs du cadre de vie et les partenaires professionnels sur l'ensemble des domaines liés aux projets communaux.



INFORMER

- / **L'ensemble des acteurs du cadre de vie** sur la qualité de l'architecture et du paysage, les dispositions applicables à leurs projets, les techniques de construction, les ressources disponibles au CAUE.



SENSIBILISER

- / **Tous les publics** sur les enjeux contemporains du cadre de vie et de l'aménagement, sur la qualité de l'architecture et du paysage, par le biais de publications, d'expositions, de participation à différentes manifestations.
- / **Le public scolaire** pour une « pédagogie du cadre de vie » et ainsi mieux comprendre et appréhender son environnement par la découverte de la ville et des paysages.

NOS VALEURS



PROXIMITÉ

Être au plus près des besoins et des territoires tant par l'accompagnement technique et culturel que par la présence sur le terrain.



DURABILITÉ

S'inscrire dans la durée, construire une mémoire, s'adapter au temps des projets.



NEUTRALITÉ

Porter un regard complémentaire de l'acte professionnel, indépendant et dégagé d'intérêt vis-à-vis de la maîtrise d'œuvre.



TRANSVERSALITÉ

Apporter une vision globale et transversale, en sollicitant plusieurs disciplines, décroïsonner la réflexion, croiser les compétences, associer d'autres thématiques que celles propres aux professionnels du cadre de vie.



COOPÉRATION

Participer par notre apport technique à favoriser l'expression d'une pluralité d'acteurs dans le processus de décision : initier une co-construction, inscrire le conseil, la formation et la sensibilisation dans une progression itérative, initier des partenariats institutionnels et techniques, mettre en relation des acteurs.



EXPÉRIMENTATION

Contribuer à une vision dynamique des projets, à l'émergence de nouvelles démarches et pratiques reproductibles, faire l'expérience d'une nouvelle méthode, d'un nouvel outil.



PÉDAGOGIE

Transmettre, partager, rendre accessible, associer la démarche technique et les démarches pédagogiques et de sensibilisation/formation, faire évoluer les regards et les exigences.



CULTURE

Ancrer l'accompagnement dans la dimension culturelle des territoires (patrimoines, savoir-faire et innovations contextualisées) dans une double préoccupation : en mobilisant la « mémoire CAUE » et la prospective.



IMPULSION

Se positionner en moteur, déclencheur, aider à engager un processus de décision-action.

NOTRE STRATÉGIE, NOTRE POSITIONNEMENT

Le CAUE : le lien entre les territoires

Parmi les nombreuses réflexions recueillies au cours de l'enquête conduite par le CAUE en 2017, nous avons choisi d'axer notre action pour les années à venir autour de trois grandes thématiques, regroupant plusieurs attentes des territoires : **penser local, sobre et solidaire**. Trois axes forts sur lesquels le CAUE se positionne et met en place des modalités d'intervention pour répondre au mieux aux collectivités territoriales et à ses partenaires.

Ces trois positionnements stratégiques sont développés dans les pages suivantes. Certaines actions, déjà engagées sur ces 3 thèmes, se poursuivent et s'enrichissent, d'autres seront mises en œuvre dans le cadre de ce projet stratégique.

Préserver nos trois piliers originels

Le contexte d'intervention du CAUE est historiquement déterminé par un socle de trois conditions fondamentales d'exercice :

/ L'INSÉCABILITÉ de ses missions :

La coexistence et la synergie des missions d'information-sensibilisation, de conseil et de formation affirment l'amplitude de la capacité d'action du CAUE. Elles garantissent leurs complémentarités au service de tous ses bénéficiaires. Ces différentes missions sont indissociables et aucune d'entre elles ne peut être abandonnée au profit d'une seule.

/ L'ÉQUITÉ :

La conversion d'une ressource fiscale dédiée (la Taxe d'Aménagement) en solidarité territoriale assure un recours partagé au CAUE et son engagement au plus près des porteurs de projets sur tous les territoires girondins.

/ UNE GOUVERNANCE ajustée :

La représentation statutaire du système de gouvernance du CAUE, équilibrée entre membres publics, privés et échelons territoriaux, participe de l'indépendance attendue de son geste professionnel. Cette gouvernance plurielle invite le CAUE à rester à l'écoute mais aussi acteur des évolutions sociétales et institutionnelles pour ajuster en permanence ce lieu de débat et de soutien de l'action publique.

Réaffirmer le sens de notre action

La Gironde est terre de diversité, de contrastes et de complémentarités. Ces dernières décennies ont produit des disparités d'évolution des territoires parfois hybridés en interactions entre urbain et rural, le plus souvent traversés par des logiques de concurrence. L'enjeu n'est plus, depuis longtemps déjà, de se penser séparément mais bien de trouver les domaines de complémentarité et d'équilibre des systèmes territoriaux et de leurs interfaces.

Le contexte d'incertitude récent concernant la possible évolution institutionnelle de la répartition des compétences entre le Département et la Métropole repose de manière prégnante cette question de l'avenir et de la cohésion des territoires de Gironde, ainsi que celle du lien nécessaire entre la Métropole et les territoires d'équilibre.

C'est sur cette question que le CAUE est attendu en Gironde, tant du point de vue politique, économique et social que du point de vue patrimonial, écologique et culturel. L'objectif est de continuer à donner accès à une intelligence territoriale, à préfigurer de nouveaux cadres partenariaux et à appuyer les territoires qui se dotent de projets communs visant à préserver, activer ou réinventer les synergies locales. Le CAUE se doit d'être partie prenante de ces enjeux de redistribution des compétences et des responsabilités des collectivités.

En s'appuyant sur sa connaissance et sa mémoire des lieux mais aussi sur ses compétences de médiateur et de projet, le CAUE, outil d'interface des territoires, est naturellement en position d'agir sur les enchevêtrements d'échelles, de temps et d'acteurs, pour contribuer à l'émergence des projets de refondation de ces nouvelles solidarités.

Il propose de mobiliser la capacité des territoires à construire leurs communautés de destin selon trois axes de projection collective de l'avenir pour : **penser local, sobre et solidaire.**



AXE 1

PENSONS LOCAL

Le « local » c'est la singularité d'une situation constituée à la rencontre de la nature et de l'histoire des hommes. C'est l'intelligence des territoires et un patrimoine à préserver et à valoriser. Ce sont des potentialités d'avenir, un terreau écologique et culturel à cultiver, qui permettent de s'inscrire dans une perspective de durabilité.

Dans un contexte de banalisation des paysages et de déracinement social, la question du sentiment d'appartenance des populations à leur cadre de vie et à leur identité locale est un sujet majeur. La reconnaissance et la conscience de ces représentations sociales et culturelles contribuent à souder une société et à fonder un projet collectif. Les habitants ont besoin d'élaborer une relation d'identification avec leurs lieux de vie pour « bien vivre », pour s'impliquer dans la vie locale et contribuer positivement à son évolution.

Le projet local est aujourd'hui fondamental pour renouer avec un développement plus soutenable d'un point de vue environnemental. L'enjeu est également social et concerne la démocratie de proximité. **Il s'agit de faire émerger le projet du local par une relecture partagée et une mise en débat de ces ressources et de ces héritages patrimoniaux.**

Il s'agit pour le CAUE de confirmer des aspects fondamentaux qui ancrent son positionnement et ses valeurs de conseil et de réaffirmer son engagement pour une contextualisation et une réappropriation du projet par les acteurs locaux.

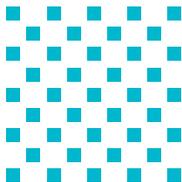


PRINCIPALES ACTIONS * SPÉCIFIQUES DÉVELOPPÉES

- / Conseils visant la bonne prise en compte du contexte et des éléments préexistants dans la conception du projet, pour soutenir des démarches respectueuses de l'esprit des lieux et du patrimoine.
- / Informations et conseils pour une architecture contemporaine située, faisant appel aux ressources locales et intégrant les principes du bioclimatisme.
- / Sensibilisation des élus aux enjeux de la conception bioclimatique et à l'emploi de ressources locales et valorisation de ces réalisations exemplaires à travers l'Observatoire CURIOSITE du CAUE.
- / Promotion des ressources locales (matériaux, savoir-faire, filières courtes) par la mise en place d'un observatoire des ressources constructives locales.
- / Publication d'un livret documentant les matériaux de construction issus du territoire girondin et leurs applications.

** liste non exhaustive : ne sont pas mentionnées les actions courantes vers nos publics*





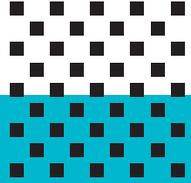
AXE 2

PENSONS SOBRE

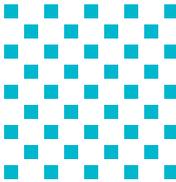
Penser sobre, c'est faire preuve d'économies de moyens. C'est aborder tout projet en partant de la transformation de ce qui existe déjà pour l'adapter à de nouveaux besoins. C'est partir de l'existant en abordant tout projet par la transformation de ce qui existe déjà, proposer un confort d'usage tout en maîtrisant les coûts globaux, inventer de nouveaux modes de faire pour rendre nos territoires résilients, pour initier des projets efficaces, simples et anticipant les besoins futurs.

Qu'elles concernent la consommation d'espace notamment agricoles et naturels (étalement urbain), la dégradation de ressources (eau, biodiversité...) ou les conséquences de l'augmentation de la croissance énergétique sur le climat, les problématiques environnementales sont des enjeux d'avenir. Elles nous incitent à nous réinterroger sur notre modèle de société et notre façon d'aménager et de bâtir.

Pour y répondre, à son échelle d'intervention, le CAUE propose d'intégrer le principe de **sobriété plurielle** comme fil directeur dans ses conseils et aide à la décision : **sobriété économique** (recherche de maîtrise des coûts d'aménagement et de bâtir), **sobriété énergétique** (contrôle de la consommation d'énergie), **sobriété environnementale** (maîtrise des impacts écologiques et meilleure prise en compte de la gestion de nos ressources naturelles), **sobriété d'usage** (incitation à la mutualisation d'équipements, de moyens, d'espaces et à la flexibilité des bâtiments).



PRINCIPALES ACTIONS * SPÉCIFIQUES DÉVELOPPÉES



/ Outils et actions d'aide à la décision et d'accompagnement des communes et/ou EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) qui s'engagent dans la mise en œuvre de stratégie pour la transition énergétique des territoires (objectifs Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte ou actions Plan Climat Air Énergie Territoriale) et/ou qui visent la qualité d'usage et l'efficacité énergétique des bâtiments publics. Mise en œuvre sur des communes tests du Schéma Directeur de Rénovation.

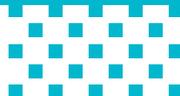
/ Poursuite des accompagnements des communes et EPCI sur les thématiques liées aux problématiques de l'eau (cycle « eau et urbanisme », valorisation des milieux humides).

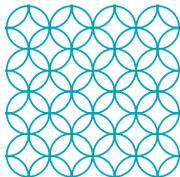
/ Conseils et sensibilisation du grand public en valorisant des projets architecturaux exemplaires (actions Label CURIOSITE et conseils aux particuliers prônant la simplicité et la sobriété).

/ Diffusion des expositions itinérantes et animations, notamment sur les questions de gestion différenciée des espaces publics, de participation citoyenne, du réemploi, récupération en architecture (expositions « Jardiner la rue », « Gestion différenciée, mieux et moins, gérer différemment », ...).

/ Formation à l'optimisation de nos ressources : foncières, énergétiques, naturelles.

** liste non exhaustive : ne sont pas mentionnées les actions courantes vers nos publics*





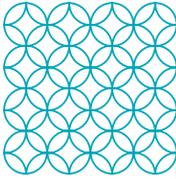
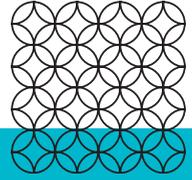
AXE 3

PENSONS SOLIDAIRE

Etre solidaire, c'est inscrire chacun dans un espace de vivre ensemble. Ce dernier constitue un cadre où différences et points communs exercent leur valeur et enrichissent la réalisation du projet. Cela suppose une écoute et une volonté politique des élus et de leurs services pour promouvoir ces nouvelles démarches solidaires dans leurs villes et territoires.

Dans un contexte concurrentiel, face à la mutation des services publics, à l'enjeu de produire de la mixité sociale, face au vieillissement de la population, à la baisse de l'attractivité des centres-bourgs, la solidarité territoriale et sociétale est plus que jamais un défi à relever.

Le CAUE s'engage en ce sens pour un développement équilibré des territoires comme des populations qui y résident. Il souhaite proposer des solutions alternatives pour une construction économe et solidaire, ainsi que des aménagements sous formes d'espaces partagés favorisant le lien social. Il incite à l'émergence d'une gouvernance adaptée, où élus, institutions et société civile co-construisent un projet partagé.



PRINCIPALES ACTIONS * SPÉCIFIQUES DÉVELOPPÉES

- / Analyse des actions possibles sur l'habitat vacant comme outils de lutte contre l'étalement urbain et une alternative à la désertification des centres-bourgs.
- / Sensibilisation et participation aux expériences d'habitat partagés et d'espaces mutualisés, et conseils pour les particuliers souhaitant s'engager dans un projet d'auto-construction ou d'habitat alternatif.
- / Création d'outils de conseil à destination des particuliers dans la définition de leur projet, de son adaptation et de son évolution.
- / Interventions pédagogiques et participatives dans l'aménagement d'espaces communs en lieux de vies collectifs (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, hôpitaux, Établissement et Service d'Aide par le Travail, instituts spécialisés, etc.).
- / Sensibilisation à l'adaptation de nos territoires (du bâti à l'espace public) à différents publics (seniors, actifs, jeunes, etc.) et aux nouveaux modes de vie.

** liste non exhaustive : ne sont pas mentionnées les actions courantes vers nos publics*



